



# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## LE MINISTRE

Paris, le 29 janvier 2021

Nos références : MEFI-A21-01139  
Vos références : Votre courrier du 12 janvier 2021

Madame, Monsieur,

Par votre courrier du 12 janvier 2021, vous me faites part de votre sentiment de dégradation de l'environnement de travail des agents de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

Je tiens en premier lieu à saluer l'implication des agents de la DGCCRF tout au long de l'année écoulée, qui a réaffirmé, dans un contexte difficile, notre mission essentielle de maintien de l'ordre public économique et de de protection du consommateur, y compris lorsqu'elle nous a amenés à mettre en œuvre des mesures exceptionnelles liées à la crise.

Dans cette optique, je suis particulièrement vigilant à ce que l'organisation des missions soit cohérente avec la charge de travail. C'est dans ce sens que, dans le cadre du plan stratégique 2020-2025 de la DGCCRF, les indicateurs de performance ont été adaptés pour permettre aux agents de se consacrer davantage à des enquêtes plus approfondies.

Comme vous le savez, nous faisons face à des enjeux de plus en plus complexes pour protéger le consommateur et réguler les pratiques commerciales. A ce titre, les mutualisations et regroupements interdépartementaux que j'ai souhaités et qui commencent à être mis en œuvre, visent à conserver et développer, partout sur le territoire lorsque cela se justifie, l'expertise nécessaire à nos missions. Elles sont également de nature à enrichir et faciliter le travail des agents.

1/2

Madame Anne GUYOT-WELCKE  
Déléguée fédérale  
Solidaires Finances  
Pour l'intersyndiacé DGCCRF  
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr

139 rue de Bercy – 75572 Paris  
Cedex 12

Pour autant, il est essentiel, comme vous le soulignez, que les choix faits soient justifiés et compris par les agents concernés. A ce titre, il est important que les agents et les organisations syndicales y soient associés suffisamment en amont, au niveau local notamment. Je n'ai aucune objection bien évidemment à ce que ces points fassent également l'objet d'échanges au niveau national, dans le cadre du CTPM.

Dans le contexte que nous connaissons, je comprends les difficultés que traversent les agents. L'adaptation aux conditions d'exercice doit se faire au plus près des réalités rencontrées par les agents, c'est pourquoi l'organisation des services donne de larges prérogatives à l'échelon local qui est le mieux placé pour mettre en place une organisation du travail adaptée. Soyez toutefois assurés que la direction générale est très attentive à la façon dont les choses se passent et que les orientations qu'elle prend, par exemple en matière de programmation ou de méthodologie d'enquête, se fonde largement sur les remontées du terrain.

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, je suis tout à fait ouvert à ce qu'un travail ait lieu sur les déroulements de carrière, notamment pour les agents de catégorie C et pour l'encadrement. Les lignes de gestion sont, quant à elles, en cours de discussion et seront prochainement présentées en CTPM.

Il a été confirmé que la DGCCRF continuerait de s'inscrire dans le cadre interministériel de l'organisation territoriale de l'Etat. Cette organisation, sous réserve de certaines adaptations est compatible avec un bon exercice des missions dont elle a la charge et auxquelles je suis attaché. Je veillerai bien entendu à ce que celles-ci soient parfaitement menées à bien dans le cadre fixé.

Je tiens à vous assurer du fait que, votre directrice générale et moi-même sommes pleinement impliqués vis-à-vis de l'ensemble de ses agents. Je suis en particulier très soucieux de préserver un dialogue social de qualité et de garantir l'exercice de vos missions dans de bonnes conditions.

Ces différents sujets pourront être évoqués lors de mon audience prévue avec vous le 2 février prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien cordialement,*

  
Bruno LE MAIRE

Madame Anne GUYOT-WELCKE  
Déléguée fédérale  
Solidaires Finances  
Pour l'intersyndicats DGCCRF  
solidaires@dgccrf.finances.gouv.fr

2/2

139 rue de Bercy – 75572 Paris  
Cedex 12